Mutuelle Mare Gaillard
Groupe Harmonie
Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la Mutualité

La Lettre
DE LA MUTUELLE MARE-GAILLARD

N° 41 - Septembre 2014

LE DOSSIER DE VOTRE MUTUELLE

Pages 4-5

Plus pratique !
Plus efficace !
VOUS ALLEZ AIMER L'AC'SAN

Internet :

AVEZ-VOUS DÉJÀ CONSULTÉ VOTRE COMPTE SUR NOTRE SITE ?

Vérifier si votre règlement nous est parvenu, ou si le remboursement de vos soins est effectif ; découvrir toutes nos prestations ; consulter les journaux et les plaquettes de la mutuelle ; rechercher l'agence Mare-Gaillard la plus proche… Toutes ces démarches, et bien d'autres, vous pouvez désormais les effectuer 24h sur 24, et 7 jours sur 7 sur notre site entièrement revu pour mieux répondre à vos attentes…

Sommaire

LA VIE DE VOTRE MUTUELLE
- Hommage à Eloi Forstin .....Page 2

PAROLE D'ADHÉRENT
- Jean-Claude Solvet E.T.E Guyane .....Page 6

PARLONS SANTÉ
- Le don d'organe : facile et très important .....Page 7

Chikungunya :
SURTOUT NE BAISSONS PAS LES BRAS !!!

Page 7

EDITO

Une rentrée de combat !

Le 30 juin dernier, le ministère des affaires sociales a rendu public cinq projets de décret qui auront un impact important sur l'activité des mutuelles, et donc sur votre couverture santé. Ces textes portent sur les contrats responsables, l'aide à la complémentaire santé et la généralisation de la couverture en entreprise. Nous avons déjà eu l'occasion d'aborder ce sujet dans nos précédentes éditions mais, sans entrer dans le détail de ces mesures, je crois utile de vous alerter à nouveau sur les conséquences des réformes en gestation.

Première information : la mise en oeuvre de la réforme de l'aide à la complémentaire santé et de celle sur les contrats solidaires et responsables est repoussée au 1er juillet 2015 pour la première et au mois d'avril 2015 pour la seconde. Cela permettra aux acteurs de santé de bien préparer ces évolutions. Ces reports avaient été réclamés par la Mutualité Française et c'est un point positif pour nos adhérents.

Reste à se battre maintenant sur le contenu des cinq décrets que j'ai évoqués. En effet, s'ils sont appliqués en l'état, ils risquent fort d'entraîner un renchérissement du coût des contrats. C'est inacceptable pour les mutuelles qui rappellent au Gouvernement que les cotisations des complémentaires santé constituent déjà un poste de dépense important pour les ménages. La Mutualité Française demande également que soit revue la fiscalité appliquée aux complémentaires.

Avec notre groupe Harmonie, nous mettrons tout en oeuvre pour faire évoluer la position du Gouvernement sur ces décrets.

Cette rentrée de septembre 2014 sera donc bien une rentrée de combat !

Le Président,
Maurille Serge Chicot

Hommage :

Eloi Forstin, homme de conviction et d'action

Le 24 mai dernier a eu lieu la douzième édition du Mémorial Eloi Forstin (Lire l'article ci-contre). C'est l'occasion pour nous de rappeler qui était Eloi Forstin, qui a marqué d'une empreinte indélébile non seulement le mutualisme antillais, mais aussi le monde du cyclisme.

Eloi Forstin nous a quittés le 16 mai 2002, à l'âge de 84 ans. A travers ses nombreux engagements publics et la force de ses convictions, Il fait partie des Guadeloupéens qui ont façonné la Guadeloupe du XXème siècle au moins dans deux domaines : l'économie sociale et solidaire et le cyclisme.

Eloi Forstin, le Mutualiste

Dans son livre «Réseaux de solidarité dans la Guadeloupe d'hier et d'aujourd'hui» Mme Luciani Lanoir L'Etang, qui a rencontré longuement Eloi Forstin, raconte une anecdote peu connue des adhérents : «Eloi Forstin, alors âgé de 16 ans, se souvient que sa mère est partie tôt ce matin du 16 juillet 1933 pour monter avec les autres la société Mare-Gaillard». Le jeune Eloi est donc sensibilisé dès son adolescence aux enjeux du mutualisme aux Antilles. C'est donc tout naturellement qu'il adhérera par la suite à la Mutuelle de Mare-Gaillard (A l'époque, on ne disait pas encore Mutuelle Mare-Gaillard). En 1982, il accède aux fonctions d'administrateur, puis devient secrétaire général et c'est en octobre 1994, qu'il est élu pour la première fois président du Conseil d'administration de la Mutuelle de Mare-Gaillard. Il sera par la suite régulièrement réélu à ce poste jusqu'à sa mort. La Mutuelle de Mare-Gaillard a été fondée en 1933, par un groupe d'agriculteurs du Gosier afin de permettre aux familles guadeloupéennes les plus humbles d'enterrer dignement leurs défunts. 1933 – 1994 : En soixante ans, la Guadeloupe avait évidemment profondément changé. Eloi Forstin était toutefois convaincu que les valeurs d'entraide et de solidarité, qui sont les fondements de la mutualité, ont toujours leur place dans la Guadeloupe d'aujourd'hui pour assurer à tous une bonne qualité de soins, pour combattre le développement de l'exclusion sociale et de l'individualisme. Afin de répondre aux nouveaux défis de la société guadeloupéenne, il prônait donc un mutualisme rénové, moderne et performant. Il consacra le reste de sa vie à la promotion de cet idéal à travers la Mutuelle de Mare-Gaillard. Sous l'impulsion d'Eloi Forstin, la traditionnelle

LA LETTRE de la Mutuelle Mare-Gaillard

Directeur de la publication : *Maurille Serge CHICOT*
Editeur : *Mutuelle Mare-Gaillard*
Rédactrice en chef : *Véronique QUELLERY-SELBONNE*
Rédaction : *Guadeloupe Communications*
Impression : *MSPC*
Tirage moyen : 52000 Exemplaires

allocation-décès proposée par la Mutuelle depuis sa création, est ainsi complétée, à partir de 1998, par la complémentaire-santé, puis par des garanties de prévoyance et la protection hospitalière. Parallèlement, les agences de la Mutuelle de Mare-Gaillard sont progressivement informatisées et rénovées. Un ambitieux programme de formation du personnel mais aussi des élus de l'institution est lancé. Eloi Forstin mettait par ailleurs un point d'honneur à ce que sa Mutuelle n'oublie jamais ses origines modestes et ses engagements mutualistes auprès des plus humbles. Ainsi, dès la mise en place de la Couverture Maladie Universelle, la Mutuelle de Mare-Gaillard proposa à ses bénéficiaires une complémentaire-santé spécifique. Le 6 avril 2001, l'œuvre de rénovation et de modernisation de la Mutuelle de Mare-Gaillard, patiemment menée par Eloi Forstin depuis 8 ans, trouve son apothéose dans l'inauguration du nouveau siège de l'institution. Eloi Forstin a également beaucoup œuvré au rapprochement entre le mutualisme guadeloupéen et Martiniquais, avec son ami-frère Hector Saé. Il est l'un des pères du mutualisme antillais moderne.

Eloi Forstin, le Cycliste

De 1969 à 1984, soit durant 15 ans, Eloi Forstin, qui était déjà responsable de l'Association Sportive de la Police, a présidé le Comité Régional de Cyclisme de la Guadeloupe. On lui doit la modernisation de ce sport populaire en Guadeloupe. Ainsi, c'est sous sa présidence, en 1979, que le Tour de Guadeloupe est classé international. La première participation des Colombiens au Tour, en 1971, c'est également lui. Il a œuvré par ailleurs pour la participation des juniors au championnat de France.

Eloi Forstin a été aussi un homme actif dans bien d'autres domaines. Il a longtemps présidé, par exemple, l'association des Amis de Mortenol. Près de 12 ans après sa disparition, Eloi Forstin reste très présent dans notre mémoire collective. Outre le Mémorial que lui consacre chaque année la Mutuelle Mare-Gaillard et le monde du cyclisme guadeloupéen, il existe un Prix Eloi Forstin décerné dans le cadre des Trophées du Sport Guadeloupéens. La Ville de Pointe-à-Pitre a tenu, pour sa part, à donner son nom à une résidence inaugurée en septembre 2010. Enfin, il existe au sein de la clinique Manioukani à Gourbeyre, spécialisée dans la thalassothérapie, un pavillon de soin Eloi Forstin.

Le Mémorial Eloi Forstin : **Recueillement et exploit sportif pour ne pas oublier**

La douzième édition du Mémorial Eloi Forstin s'est déroulée le 24 mai dernier. Elle a débuté dans la matinée, comme chaque année, par un dépôt de gerbes dans le caveau familial du cimetière de Morne-à-l'Eau où repose notre ancien président. La cérémonie s'est déroulée en présence de la veuve d'Eloi Forstin, de membres de sa famille et d'une délégation de la Mutuelle de Mare-Gaillard conduite par le Président Maurille Serge Chicot. L'après-midi, ce sont les cyclistes qui ont pris le relais dans une course très disputée avant d'être récompensés au siège de la Mutuelle.

AC'SAN aussi, fait sa rentrée

Les adhérents de la Mutuelle Mare-Gaillard recevront leur nouvelle carte à puce AC'SAN dès cette rentrée de septembre. Un nouveau pas en avant dans la modernité qui nous permettra d'améliorer encore notre qualité de service au profit des adhérents. Voici une présentation complète de votre carte à puce.

En ce mois de septembre, il n'y a pas que les enfants qui effectuent leur rentrée ! En effet, si vous êtes adhérent de notre mutuelle, et bien sûr à jour de vos cotisations, vous recevrez prochainement par voie postale votre carte à puce Mare-Gaillard AC'SAN. De la taille standard d'une carte bancaire, votre carte AC'SAN vous rendra exactement les même services que votre carte mutualiste en papier, de couleur rouge que vous connaissez bien.

En effet sa fonction principale est de permettre la mise en oeuvre du tiers payant pour vos dépenses de santé. Vous aviez l'habitude de présenter votre carte en papier. Cette dernière va disparaître. Désormais vous présenterez au professionnel de santé, votre carte à puce AC'SAN au moment du paiement. C'est aussi simple que cela ! Le professionnel de santé sera équipé, lui, d'un lecteur de carte à puce qui lui permettra de prendre en compte vos droits et de vous faire bénéficier le cas échéant du tiers-payant. Le principal avantage pour vous de ce nouveau sytème, c'est la rapidité de traitement de votre dossier. Les informations parviennent à votre mutuelle beaucoup plus rapidement qu'avec la carte traditionnelle, et sont donc également traitées plus rapidement. Votre carte est également actualisée en temps réel avec le terminal. Enfin, elle permet également de mieux respecter la confidentialité de vos informations. Ainsi, par exemple, les ayant-droits n'apparaissent plus comme c'était le cas de la carte mutualiste en trois volets.En ce mois de septembre 2014, plus de 96 % des opticiens, 84 % des laboratoires d'analyses, 76 % des pharmaciens, 71 % des hôpitaux et des cliniques, ainsi que 58 % des infirmiers sont déjà équipés d'un lecteur de carte à puce. Ce n'est évidemment pas un hasard. Si vous avez affaire à un professionnel de santé qui n'est pas encore équipé du lecteur adéquat, ou qui est situé en dehors des Antilles et de la Guyane, il vous suffira de lui présenter votre attestation actualisée, au format papier, d'adhésion à la Mutuelle Mare-Gaillard.

La carte à puce AC'SAN sera envoyée à tous les adhérents de la Mutuelle Mare-Gaillard au cours du mois de septembre. Si vous ne l'avez pas reçu d'ici le 1er octobre, nous vous invitons à vous rapprocher de notre service cotisation au siège de la Mutuelle. Vous pouvez contacter ce service :

- **par téléphone en appelant notre numéro vert :**

N° Vert 0 800 899 890*

*Appel gratuit à partir d'un poste fixe

- **par mail à partir de notre site :**

www.maregaillard.com

Cette carte est gérée par notre opérateur de tiers-payant SERVAG qui intervient sur l'ensemble des Antilles et de la Guyane.

Cet espace est réservé à vos coordonnées.

Le verso de votre carte AC'SAN contient de nombreuses informations pratiques qui vous aideront à mieux l'utiliser et surtout doivent permettre de la retrouver plus facilement en cas de perte.

Professionnels de santé…

Un lecteur de carte à puce gratuitement

Vous êtes un professionnel de santé et vous n'êtes pas encore équipé d'un lecteur de carte à puce. Vous pouvez rejoindre GRATUITEMENT le réseau Carte Services Plus en appelant le 0596 54 45 81.

Voici quelques uns des avantages de la carte à puce :

- *Elle sécurise votre facturation en vous donnant un accès «temps réel» aux droits de l'assuré. Elle garantit la validité des droits et permet leur mise à jour par connexion automatisée à un serveur.*
- *Elle vous fait gagner un temps important sur les demandes de prise en charge.*
- *Elle permet un calcul instantané du montant pris en charge par la Mutuelle, et de s'assurer du bon taux de remboursement.*
- *Elle optimise la gestion, en réduisant les coûts liés à la gestion des prises en charge.*

Les performances de la carte à puce, qui progressent régulièrement, en font un outil de gestion de la santé de plus en plus incontournable.

Le logo de la Mutuelle Mare-Gaillard avec la signature du Groupe Harmonie (1er opérateur santé de France) atteste que nous avons fait le choix de l'avenir.

Une gestion simplifiée de votre santé

A partir de son lecteur, le professionnel de santé pourra :

- lire les droits de l'adhérent,
- gérer les demandes de prise en charge et devis (optique, dentaire, hospitalisation),
- procéder à une mise à jour automatique pour actualiser les informations.

Ces différentes opérations pourront être également effectuées dans les différents points d'accueil de la Mutuelle. Attention, la future carte à puce de la Mutuelle Mare-Gaillard, ne remplacera pas la carte Vitale.

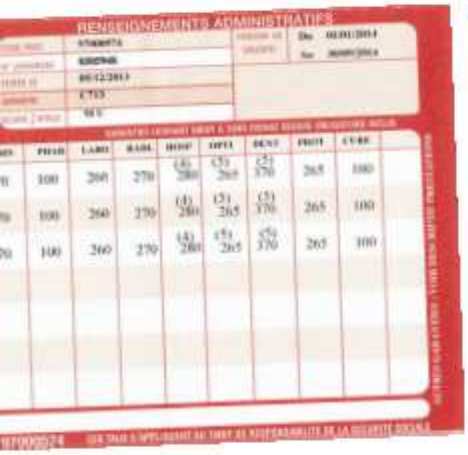

Ici sera placé un QR Code qui pourra être prochainement utilisé par des professionnels de santé pour accéder aux droits des bénéficiaires à partir d'un téléphone mobile.

La carte mutualiste actuelle sera remplacée par la nouvelle carte AC'SAN

Le point de vue d'un professionnel de santé

«La carte simplifie et accélère le traitement des informations»

Les règles de déontologie nous interdisent de donner son identité. Nous l'appellerons donc Pierre Henri. Pierre Henri est pharmacien de son état. Depuis plusieurs années, il dispose de l'équipement nécessaire au traitement des données de ses clients qui disposent d'une carte de santé à puce. Pour lui, l'utilisation de cette carte présente de nombreux avantages : « Son principal avantage, aussi bien pour le patient que pour nous, c'est la simplification du traitement des ordonnances pour engager la procédure du tiers-payant. Les informations sont envoyées immédiatement pour être traitées. Le système de carte fonctionne très bien. La prochaine étape pourrait être la mise à jour instantannée de la carte Service Plus. On peut imaginer, par exemple, qu'une mise à jour des données de la carte se fasse à chaque transmission des données. Dans un deuxième temps, on peut espérer qu'un jour, nous irons encore plus loin, en créant une carte à puce unique, qui regrouperait toutes les informations sur la couverture santé d'une personne, en cumulant, notamment, celles de la carte vitale et de la carte Service plus.

Jean-Claude Solvet, responsable d'affaires à la société E.T.E Guyane

«Nous avons souscrit une complémentaire santé «Spécial Entreprise» pour tous nos salariés. Ils en sont satisfaits».

L'Entreprise de Travaux Electrique (E.T.E), implantée en Guyane, a souscrit une couverture santé pour l'ensemble de ses salariés en 2012. Le début d'un partenariat de qualité entre cette société et la Mutuelle Mare-Gaillard.

Fondée initialement en Martinique, l'Entreprise de Travaux Electrique s'implante en Guyane en 2010. Une décision tout à fait judicieuse puis qu'aujourd'hui E.T.E Guyane compte pas moins d'une quarantaine de salariés. Comme son nom l'indique clairement, E.T.E Guyane est spécialisée dans les travaux électriques. Elle intervient dans le cadre de l'aménagement du territoire guyanais. L'entreprise prend en charge les projets d'installations électriques, des études initiales jusqu'à la réalisation des travaux dans le secteur du bâtiment, des travaux publics, des opérations de viabilisation etc… Si son principal client est évidemment EDF, E.T.E Guyane travaille également pour les collectivités locales et des sociétés d'aménagement telle que la SIGUY, SIMKO, ou la SEMSAMAR. En 2012 les chemins de E.T.E Guyane et de la Mutuelle Mare-Gaillard se croisent, un peu par hasard, comme l'explique Jean-Claude Solvet, l'un des responsables d'affaires à la société E.T.E Guyane : *«J'avais une amie qui travaillait à la Mutuelle Mare-Gaillard et qui m'en avait parlé. Elle a organisé un rendez-vous entre la mutuelle et notre directeur. Au niveau d'E.T.E Guyane, nous étions en effet à la recherche d'une mutuelle d'entreprise. Les propositions de la Mutuelle Mare-Gaillard nous convenaient. Nous avons donc souscrit chez elle une complémentaire santé pour l'ensemble de nos salariés. Désormais, au lieu d'avoir chacun leur mutuelle, avec des niveaux de prestations différents, ils sont tous adhérents à la Mutuelle Mare-Gaillard et tout se passe bien. La fermeture de l'agence de la Mutuelle en Guyane n'a rien changé pour nous. La qualité de service est restée la même. J'ai un correspondant direct à la Mutuelle. S'il y a le moindre souci pour un salarié, je l'appelle et nous le réglons ensemble. Nous travaillons par téléphone ou par mail et tout se passe très bien».*

Pour en savoir plus sur notre complémentaire santé «Spécial entreprise» :

Votre conseillère référente :
Maïté SABIN
0690 62 18 99

Chikungunya : Surtout ne baissons pas les bras !

Depuis plusieurs mois, les Antilles se battent contre une épidémie de Chikungunya qui a déjà touché plusieurs dizaines de milliers de personnes. Une situation difficile qui exige la mobilisation de chacun d'entre nous

Voilà près de 10 mois que les Antilles font face à l'apparition d'une nouvelle maladie, le chikungunya, qui, bien qu'elle soit rarement mortelle, est particulièrement douloureuse et invalidante. Pouvoirs publics, professions de santé, associations, entreprises, la mobilisation est générale et elle porte ses fruits. Alors que nous sommes toujours en pleine saison de pluie, propice à la prolifération du moustique vecteur de la maladie, la Mutuelle Mare-Gaillard appelle tous ses adhérents à ne pas baisser la garder et céder au découragement. La propagation du chikungunya dans nos îles n'est pas une fatalité. Pour la combattre, quelques gestes simples suffisent :

▶ Éliminer les eaux stagnantes, chez soi et autour de chez soi

- **Retirer toutes les coupelles des pots de fleurs,**
- **Mettre à l'abri tous les objets susceptibles de se remplir d'eau de pluie ou d'arrosage**
- **Nettoyer, une fois par semaine, les endroits où l'eau peut stagner (gouttières, siphons...).**

▶ Éviter de se faire piquer

- **Porter des vêtements amples et couvrants.**
- **Appliquer sur sa peau des produits anti-moustiques, surtout la journée.**
- **Utiliser des diffuseurs d'insecticide à l'intérieur et des serpentins à l'extérieur.**
- **Les malades, les bébés et les femmes enceintes doivent dormir sous une moustiquaire, même la journée.**

Le don d'organe : facile et très important

Des centaines de malades aux Antilles sont en attente d'une greffe d'organe. La solution : le don d'organes. Un acte d'amour et une procédure encore trop peu connue.

Le don d'organes est le prélèvement d'organes d'un corps humain, le donneur, transplanté à un autre corps humain, le receveur, dont les organes vitaux sont gravement atteints. Le prélèvement s'opérera exactement dans les mêmes conditions que s'il s'agissait d'un patient vivant, dans le respect de sa dignité et de la douleur de ses proches. La Mutuelle Mare-Gaillard s'associe à la mobilisation des professionnels de la santé pour la généralisation du don d'organe. La transplantation d'organes est, en effet, le seul espoir de vie pour de nombreux malades atteints de maladies graves. Comme l'indique le CHU de Pointe-à-Pitre sur son site : «Le don d'organes est un choix généreux que chacun d'entre nous peut faire de son vivant, pour, après sa mort, sauver l'un de ses semblables. Si perdre un être cher est une épreuve douloureuse, c'est un grand bonheur que de voir revivre les siens». Pour autoriser le prélèvement d'organe après sa mort, rien de plus simple. La loi 2004-800 du 6 août 2004 fait, en effet, de chaque citoyen un donneur d'organe potentiel à moins qu'il n'ait exprimé de son vivant son opposition. Pour les mineurs et majeurs protégés, l'autorisation de leurs parents ou du tuteur légal est nécessaire. Si vous souhaitez que vos organes et tissus soient greffés à des malades après votre décès, le mieux est de faire part à vos proche, oralement ou par écrit, de votre volonté. Vous pouvez aussi porter sur vous en permanence un courrier ou une carte de donneur. Sachez qu'il existe aussi la possibilité de donner un rein de son vivant puisqu'il est possible de vivre avec un seul rein. Rien qu'en Guadeloupe, près de 300 malades sont en attente d'une greffe rénale.

PLUS D'INFOS ? Votre mutuelle vous conseille les sites suivants :

- https://www.chu-guadeloupe.fr/patient-usager-famille/les-dons/dons-dorganes,807,707.html
- www.dondorganes.fr

MUTUELLE Mare Gaillard
Groupe Harmonie

Adhérente MUTUALITÉ FRANÇAISE
Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la Mutualité.

Une protection efficace pour tous...

La Complémentaire Santé

La Mutuelle Mare-Gaillard propose aux particuliers une gamme complète de garanties Complémentaire Santé. La Complémentaire Santé "Spécial Entreprise" a été étudiée pour répondre aux besoins collectifs de couverture sociale des salariés d'une même société y compris celle mise en place par les partenaires sociaux dans le cadre des Conventions Collectives Nationales (CCN). *Exemple : coiffure, habillement, infirmiers libéraux…*

La Protection Hospitalière

Elle assure à son bénéficiaire des revenus journaliers en cas d'hospitalisation. L'adhérent détermine lui-même la qualité de sa protection hospitalière parmi les trois niveaux d'indemnité que lui propose la mutuelle.

L'Allocation Obsèques

C'est la plus ancienne des prestations proposées par la mutuelle. Grâce au capital versé à la famille de l'adhérent, ce dernier a l'assurance de pouvoir bénéficier le moment venu des funérailles dignes en toutes circonstances.

Les Garanties Prévoyance

Individuelles

• ***Prévalis :*** Cette prestation garantit à l'adhérent un revenu en cas d'arrêt de travail provisoire ou définitif. S'il s'agit d'un décès, un capital sera versé à ses proches. Elle couvre également les risques liés à l'invalidité et à l'incapacité. Elle permet aussi à l'adhérent de mettre sa famille à l'abri des conséquences financières d'un décès prématuré ou d'une perte totale et irréversible d'autonomie.

• ***Indépendance service :*** Grâce à ce nouveau contrat de prévoyance, l'adhérent bénéficie d'une rente pouvant aller de 300 à 2 000 euros par mois et de services personnalisés s'il devient dépendant.

• ***Livret d'épargne :*** Cette garantie permet de se constituer par versements périodiques à partir de 30 euros, une épargne en toute sécurité, simplicité et souplesse.

Entreprises

• ***Équilibre / Énergie / Profil :*** Garantir une couverture de prévoyance complémentaire à adhésion obligatoire par la mise en œuvre des garanties (en fonction de la garantie choisie) suivantes : incapacité temporaire totale, invalidité, incapacité professionnelle y compris celle mise en place par les partenaires sociaux dans le cadre des Conventions Collectives Nationales (CCN). *Exemples : Habillement, Fédération Hospitalisation Privée (FHP)…*

Décès (obsèques, doublement accident, rente éducation, rente conjoint).

Les Services à la Personne

- Aide-ménagère
- Cure thermale
- Télé assistance
- Soutien scolaire

En Guadeloupe

97190 Le Gosier
• Section Bernard
Tél. : 0590 859 136 - Fax : 0590 858 023

97139 Les Abymes
• C.C. Steel Shopping - Local nº 8 - Boisripeaux
Tél. : 0590 208 047 - Fax : 0590 202 751

97121 Anse-Bertrand
• Rue Gratien Candace
Tél. : 0590 221 075 - Fax : 0590 226 416

97100 Basse-Terre
• 34 rue Baudot
Tél. : 0590 812 621 - Fax : 0590 410 117

97130 Capesterre-Belle-Eau
• 42 rue de la Liberté
Tél. : 0590 863 164 - Fax : 0590 819 709

97112 Grand-Bourg
• 49 rue du Dr Félix Selbonne
Tél. : 0590 979 893 - Fax : 0590 971 455

97160 Le Moule
• 70 Boulevard Rougé
Tél. : 0590 235 411 - Fax : 0590 887 014

97115 Sainte-Rose
• Circonvallation
Tél. : 0590 287 059 - Fax : 0590 280 511

En Martinique

97224 Ducos
• 1 rue Toussaint Louverture
Tél. : 0596 561 347 - Fax : 0596 771 744

97200 Fort-de-France
• Angle 46 av. Jean Jaurès & 39 rue Alexandre Trissot - Terres Sainville
Tél. : 0596 555 187 - Fax : 0596 554 250

97290 Le Marin
• Quartier Mont Gérald
Tél. : 0596 626 058 - Fax : 0596 628 791

N° Vert 0 800 899 890
Appel gratuit à partir d'un poste fixe

Très prochainement ouverture à Jarry d'une agence au 42 rue Becquerel